



Au Fil d'AME

Octobre 2023

Après une fin d'année (scolaire) bien chargée, un été qui a vu le baptême du « chemin de Lucienne Haese ou Lulu du Morvan », une rentrée sur les chapeaux de roues, où nous avons retrouvé tous ces dossiers qui nous tiennent à cœur, qui font notre/votre quotidien depuis tant d'années.... et que l'on aimerait bien voir avancer plus vite. Des avancées ?

La Forêt

La Commission Régionale Forêt Bois est en charge d'élaborer le nouveau Plan de Gestion Régionale Sylvicole (PRGS) : Ce plan doit déterminer la règle du jeu pour 10 ans en matière d'exploitation forestière, règle qui permet au CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) d'accepter ou non un Plan Simple de Gestion (PSG). Cette commission se réunit à Dijon, elle est constituée de représentants forestiers, chasseurs, représentants de l'Etat compétents dans le domaine de la forêt, deux représentants d'associations environnementales, elle est co-présidée par la Région. Nous y siégeons aux côtés de FNE BFC. (France Nature Environnement Bourgogne Franche Comté). L'ONF, l'INRAE y interviennent en experts. Que cela signifie aujourd'hui de prévoir une politique forestière pour 10 ans. Où en serons-nous dans 10 ans ? Quel climat ? Quelles essences ? Quelle forêt ?

On annonce cette année 30 à 40% de pertes d'exploitation dans le Jura liées au développement de l'épidémie de scolytes qui redémarre partout, quelle que soit l'altitude à laquelle est située l'exploitation. Toutes les études, analyses de terrain, confortent la position qu'AME soutient depuis 30 ans: les forêts les plus résistantes aux aléas climatiques sont des forêts gérées méthode Pro Sylva, forêt mélangée, futaie irrégulière, couvert continu. Les exploitants sont face, aujourd'hui, à l'obligation d'évoluer très vite. Pour les forestiers c'est un choc. La gestion d'une exploitation en monoculture n'a rien à voir avec la gestion d'une forêt mélangée en futaie irrégulière et la question de formation et d'accompagnement est posée. Cette question est prise en compte par le gouvernement, qui travaille sur un Plan National Forêt, mais attention, les premiers éléments que nous avons ne sont pas rassurants. La forêt va mal ? Développement de semis, en rajoutant à nos essences locales des essences exotiques, replantation accélérée, encadrement des forestiers pour les aider à restructurer leurs exploitations sous la houlette des sachants (ils sont au nombre de 26, dont des structures type CFBL) etc...on ne pourra obtenir de subvention qu'en ayant leur aval ! Pas de quoi rassurer, et comme ce plan va tout arranger, demande sera faite de multiplier par trois les prélèvements. (*Etudes, projet Plan national - doc. Sur site AME*)

Classement d'Uchon et de ses chaos

Rappel : La demande de classement a été déclenchée par le rachat de la forêt de la Ravière, forêt mélangée, très belle, et la crainte que le nouveau propriétaire n'en fasse une exploitation avec coupe rase. Le dossier très bien argumenté a été présenté à la Commission Sites et Paysages où nous siégeons pour avis. L'Enquête publique a permis de déboucher sur un avis favorable au classement: 159 contributions, 65% avis favorables, 35% avis défavorables.

Nous avons retrouvé ce clivage à la Commission Site et Paysage qui a donné un avis favorable. A été contesté le périmètre protégé, la zone tampon au-delà des chaos granitiques, vécu comme une entrave à la liberté d'exploitation.

Quelle est la suite ? Le dossier va partir avec l'avis de la Commission au Ministère de la transition énergétique, suivra une instruction centrale soumise à l'approbation de la Commission Supérieure des Sites et Paysages. Décision fin 2023 Les travaux forestiers ont déjà commencé, construction de la route. Attention au respect du cahier des charges. Le SaMU et ses adhérents veillent. Même si le classement d'un site n'est pas à toute épreuve, cela n'en reste pas moins aujourd'hui la seule arme à notre portée.

Les données de l'inventaire forestier national (doc.sur site) confirment l'impact du changement climatique sur la santé des forêts françaises L'IGN, producteur de statistiques forestières nationales publie les résultats des cinq dernières campagnes de l'inventaire forestier national traitant des effets du changement climatique sur la croissance des forêts. Les faits marquants :

- Une accélération constatée de la mortalité des arbres
- Les effets constatés du changement climatique sur la croissance des arbres
- Une surface forestière et un stock de bois vivant en constante augmentation
- Un ralentissement du puits de carbone des forêts françaises
- Les résultats territoriaux sont consultables sur le site de l'Observatoire des forêts françaises

Les haies : un autre regard.

Le rappel cet été, par la Direction Départementale des Territoires du code de l'environnement, interdisant de couper ou tailler des arbres isolés ou en alignement, les bosquets et les haies pendant la période de nidification a été efficace. Les résultats sont là. Les haies se sont développées, nous avons profité des bords de route et des chemins généreux et verdoyants tout au long de l'été, et..... pas plus d'accidents, n'est-ce pas ? Et on peut rêver : les adeptes du « tout ras tout propre, pas d'herbe sur ma route » vont peut-être se dire, qu'après tout branches, herbes et arbustes, ce n'est pas si mal, on doit pouvoir cohabiter, non ?

Associations et fédérations d'associations prennent le relais.

Alterre Bourgogne-Franche Comté, dans le cadre du programme « Plantons des haies » a mis en place des journées de sensibilisation à destination des agriculteurs, mais aussi des communes et des particuliers sous la houlette de Perrine Lair, chargée de mission du programme « plantons des haies ». Les haies sont source de richesses : brise vent, tourisme/paysage, protection des cours d'eau, stockage de carbone, mais aussi fourniture en bois de chauffage et en litière. (*journée bocage'Haies - Montigny en Morvan, CR sur site AME*)

Afac Agroforesterie. Le Réseau Afac, crée en 2007, est aujourd'hui composé d'une association nationale tête de réseau, de cinq Afac régionales et de plus de 327 organismes et associations engagés pour promouvoir, accompagner et mettre en œuvre des politiques globales de développement de l'arbre hors-forêt dans tous les territoires. Ce sont des partenaires précieux. Ils fonctionnent en partenariat avec Alterre Bourgogne-Franche-Comté.

En cours, la création de l'Afac Bourgogne Franche-Comté à laquelle peuvent participer toutes les associations sensibilisées à ce sujet. Autun Morvan Ecologie fait partie du groupe de travail pour l'élaboration des statuts. (*CR de la réunion sur site AME*)

AG de constitution de l'Afac BFC le 30 novembre à Dole.

Transition énergétique

Chaufferie bois « vertueuse » à la Guiche ? Création prévue en 2024 : 10 000 tonnes de granulés par an, soit 18 000 T de bois à récupérer dans un rayon de 70 kms, Morvan et Beaujolais ! Vraisemblable ? Quelle traçabilité ?

Aujourd'hui, l'ADEME, le bras armé de l'Etat pour la mise en place de la transition énergétique, privilégie pour la Bourgogne Franche-Comté en scénario N°1, la biomasse en tant qu' EnR (Energie Renouvelable) . Lors des « Assises des EnR » qui se sont déroulées mardi 17 octobre à Lyon, auxquelles nous avons assisté, un atelier était entièrement consacré à la solution d'avenir : Le bois énergie.....N'est-ce pas pousser les communes vers des équipements dont personne ne sait si on pourra en assurer l'approvisionnement ?

Petit rappel : On brûle 68% du bois que l'on prélève sur nos forêts et ceci avant la hausse des coûts de l'énergie.

Aérodrome : parc Photovoltaïque

La CCGAM a lancé cet été un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour l'implantation d'un parc photovoltaïque aux abords de l'aérodrome d'Autun.

Coopawatt (une association qui a pour objectif d'accompagner les collectivités dans le développement de projets d'énergie renouvelable orientés projets participatifs) a travaillé avec la CCGAM à l'élaboration de l'AMI.

Plus d'une dizaine de candidats ont répondu à l'appel, 3 d'entre eux ont été retenus, très vite, (trop vite ?) les recalés n'ont pas eu la possibilité de présenter, d'argumenter ou modifier leurs propositions en fonction des précisions qui auraient pu être apportées au cours d'un entretien. Nous n'avons pas connaissance des candidats restant en lisse, nous espérons au moins que le choix ne se portera pas sur la société Luxel qui est très présente sur le secteur, et dont les travaux en cours d'implantation du Parc Photovoltaïque de St Forgeot ont été suspendus pendant plusieurs mois pour non respect du cahier des charges. Nous avons donné un avis favorable sous réserve qu'une commission de suivie soit mise en place, ce qui a été accepté. Nous attendons toujours la convocation de cette commission et nos messages et appels sont restés pour l'instant sans suite. Nous espérons vraiment que ce premier projet porté par la CCGAM sera un projet participatif que nous, citoyens, pourrons accompagner. La transition énergétique ne peut pas émerger hors de la participation active des membres de la communauté.

Le Parc et le Haut Folin

L'Etang de Préperny Je ne sais pas si vous êtes allés récemment au chalet de l'étang de Préperny, j'y suis allée à la cueillette des mûres comme chaque année et me suis retrouvée face à deux coupes à blanc, petites et surprenantes de chaque côté du chemin qui mène à la tourbière. De l'autre côté de la route, tout a également été coupé, presque jusqu'à Arleuf. La végétation a repoussé et je me suis mise à rêver que tout allait être laissé en régénération naturelle. Quel projet autour de Préperny ? J'ai donc posé la question au Parc pour savoir s'il y avait un projet de réaménagement de cet espace. Je me permets de reproduire en partie ce qui m'a été répondu, et je remercie Christine Dodelin de sa réponse. Christine Dodelin est en charge de la Réserve Naturelle des tourbières du Morvan. La réponse ne concerne que la partie menant à la tourbière. Je n'ai pas de réponse pour les coupes qui vont jusqu'à Arleuf. L'enquête continue.

« Il s'agit d'une petite zone d'1 ha en trois entités qui appartiennent à un privé, intégralement comprise dans la réserve naturelle régionale des tourbières du Morvan. Le plan de gestion de la réserve (validé par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel en 2018) a été fait en même temps que l'aménagement forestier (agréé par le CRPF à la même époque) et il a été convenu entre le propriétaire et le Parc que ces résineux seraient exploités en 2023 et que le milieu serait laissé ensuite

en libre évolution pour favoriser le retour d'un peuplement feuillu spontané sans exploitation. L'objectif est de restaurer le fonctionnement hydrologique entre la tourbière et l'étang et de favoriser la biodiversité grâce à l'expression des habitats naturels spontanés.

L'exploitation a bien été réalisée dans les temps (de plus les résineux étaient tous dépérissant ou déjà morts), sans pénétration d'engins dans la zone comme nous l'avions demandé. Les feuillus qui pouvaient être laissés en place sans être cassés par l'exploitation l'ont été. Il n'y a pas de replantation, il est prévu de favoriser la régénération des feuillus (déjà présents : érables, châtaigniers, hêtres, aulnes, bouleaux). Pour la régénération résineuse en place, nous sommes au train d'étudier les modalités d'intervention et l'aide qui pourra être proposée au propriétaire pour la gérer. Les rémanents resteront en place sur la bordure le temps d'être dégradés naturellement et petit à petit recouverts par la régénération.

La tourbière n'est pas enfouie, elle est bien là et nous l'étudions toujours.

Nous sommes en train de monter un projet pour éliminer les résineux qui y ont poussé spontanément, ce qui n'est pas facile techniquement car il ne faut pas y faire pénétrer de machine pour ne pas dégrader la tourbe. Dans un premier temps, nous sommes au train d'étudier avec le propriétaire une solution pour dégager ponctuellement la station d'une plante rare. Dans un second temps, nous espérons pouvoir intervenir sur toute la tourbière. »

De la Croisette à l'Étang de Préperny : la voie est libre !

Nous sommes un peu inquiets d'ailleurs. Où sont passés les chasseurs ?

L'an dernier de septembre à février l'ONF nous interdisait l'accès de la route allant de la croisette au Haut Folin : priorité aux chasseurs qui avaient payé un droit de chasse. Cette route appartenant à l'ONF nous n'avions pas notre mot à dire. Toujours étrange de voir à quel point des structures financées par de l'argent public sont privées. Je me suis même fait virer une belle journée d'automne, avec voiture balais de chasseur.

Quelle ne fut pas notre surprise de voir que la route était libre ? Me reste à déduire que soit il n'y a plus de gibier, soit ce n'était pas assez rentable, soit l'ONF dans un sursaut citoyen s'est dit que quand même c'était gonflé...En tout cas nous apprécions.



Ce cher Rallye de la châtaigne, 200 bolides lâchés dans ces forêts qui risquent de s'embraser au point que les autorités compétentes avaient envisagé d'en interdire l'accès.... aux promeneurs, mais, pour le rallye, toutes les précautions avaient été prises par la Préfecture et l'ONF pour sécuriser le circuit....

On a eu chaud ! Une sortie de route, la voiture s'est embrasée en bordure de champ ! Faut-il attendre des accidents ou incidents plus graves pour prendre les mesures qui s'imposent ; L'interdiction de ce sport d'un autre siècle shooté à l'énergie fossile dans un site protégé ?

L'eau

Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Arroux et de la Somme : 3 ateliers

Depuis 2020, le SINETA a muté et est devenu le SMBVAS (Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Arroux et de la Somme). Ce nouveau syndicat s'est créé à la suite de l'adhésion des territoires de la Somme et de l'adhésion de la tête de bassin versant de l'Arroux (Communautés de communes du Pays d'Arnay Liernais). Ce syndicat est aujourd'hui la seule collectivité compétente pour la Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques (GEMA) et cela également sur la partie concernée par le PNR Morvan. 3 ateliers pour partager les perceptions, craintes, attentes, besoins et ressentis de chacun sur l'état, la disponibilité et les usages de la ressource en eau, la gestion actuelle (organisation/gouvernance) de l'eau et les problématiques locales dans un contexte de changement climatique.

Sur ce thème : Quelle eau pour demain à l'aune du changement climatique ?

Rendez-vous est donné par le Parc, le mardi 14 novembre à partir de 9h +
(+d'infos sur le site du parc ou sur site AME)

Bio déchets

Début 2024 mise en application de la réglementation européenne

Depuis 2 ans, grâce au compostage individuel et collectif des biodéchets, le poids des Ordures Ménagères Résiduelles a diminué (OMR). Mais ce n'est pas suffisant. Encore 1/3 de nos OMR est composé de biodéchets.

Au 1er janvier 2024, il y aura obligation pour toutes les communes, conformément au droit européen et à la loi AGECE (Anti-gaspillage pour une économie circulaire), de proposer une solution à chaque citoyen pour la gestion et le tri des déchets : (collecte de bio déchets, compostage etc...). Ce que dit la loi : "Les personnes qui produisent ou détiennent des quantités importantes de déchets composés majoritairement de biodéchets sont tenues de mettre en place un tri à la source de ces biodéchets :

- soit une valorisation sur place ;
- soit une collecte séparée des biodéchets pour en permettre la valorisation et, notamment, favoriser un usage au sol de qualité « élevée. »

Cette obligation s'appliquera au plus tard le 31 décembre à tous les producteurs ou détenteurs de biodéchets, y compris aux collectivités territoriales dans le cadre du service public de gestion des déchets et aux établissements privés et publics qui génèrent des biodéchets. (Article L. 541-21-1 du code de l'environnement).

Concernant Autun, 37 bacs à compost sont disponibles dans différents lieux de la ville.

A noter que , c'est nouveau, vous pourrez récupérer du compost à partir du printemps, lorsque les travaux de jardinage commenceront. Comment ? A l'heure actuelle vous avez 3 composteurs à votre disposition : 1 composteur pour l'apport, 1 pour le broyat et un composteur pour la maturation.

Lorsque le compost sera prêt (aux environs de mars) une affiche sera mise sur ce 3ème composteur (maturation). Vous pourrez alors récupérer le compost pour vos plantations. Le retrait des seaux à compost se fera à la DSTA 36 rue de Parpas Autun
Tél. 03 85 86 64 65 . La collectivité a des obligations, à nous, citoyens, de nous impliquer dans cette démarche de valorisation de nos biodéchets. Bernadette et Danielle

Les rendez-vous d'automne

A partir du 16 octobre Pro Sylva met en ligne un programme d'initiation à la sylviculture (8 séances) : forêt mélangée, futaie irrégulière et couvert continu.
Gratuit.

Pour vous inscrire : <https://mooc.forestmoocforchange.eu/login?next=/dashboard>

Pour ceux qui le désirent et souhaitent profiter de cette formation **en groupe**, s'inscrire chez AME pour une visio collective. Date à déterminer en fonction des demandes.

du 13 au 18 novembre Biocoop fête son 4ème anniversaire. Participation d'AME avec des lectures de Julie Daguano, le mercredi, vendredi et samedi.
(Plus d'info sur notre site et chez biocoop)

Nos participations aux réunions locales départementales et régionales

14 novembre	<u>Quelle eau pour demain à l'aune du changement climatique ?</u> (+ d'infos sur le site du parc ou sur site AME)
26 octobre	rencontre avec Vincent Chauvet « Artificialisation des sols et transition énergétique »
6 novembre	Réunion forêt inter groupe régional
7/9/13 novembre	Dialogue territorial sur la gestion de l'eau (voir exp.plus haut) Arnay le Duc, Autun, Gueugnon
10 novembre	Réunion de concertation Schéma régional d'aménagement du territoire (Dijon)
15 novembre	SMEMAC : prix et qualité des services pour l'exercice 2022 concernant l'eau potable, l'assainissement collectif et non collectif.(St Emiland)
30 novembre	AG de constitution de l'Afac BFC (Dole)

En tant que membre du CA de AME et lectrice de profession, je souhaite partager avec vous quelques extraits du célèbre discours de La Boétie. Cinq siècles se sont écoulés depuis sa première parution mais son propos, universel nous donne à comprendre autant par similitudes, contrastes que résonances les servitudes de notre époque. Puisse ainsi son œuvre continuer à émanciper pleinement notre humanité... Julie

« Pauvres et misérables peuples insensés, nations opiniâtres en votre mal et aveugles en votre bien, vous laissez emporter devant vous le plus beau et le plus clair de votre revenu, piller vos champs, voler vos maisons et les dépouiller des meubles anciens et paternels ! Vous vivez de sorte que vous ne pouvez vanter que rien soit à vous ; il semblerait que *meshui* (maintenant) ce vous serait grand *heur* (bonheur) de tenir à ferme vos biens, vos familles et vos vies ; et tout ce dégât, ce malheur, cette ruine, vous vient, non pas des ennemis, mais certes oui bien de l'ennemi, et de celui que vous faites si grand qu'il est, pour lequel vous allez si courageusement à la guerre, pour la grandeur duquel vous ne refusez point de présenter la mort à vos personnes. Celui qui vous maîtrise tant n'a que deux yeux, n'a que deux mains, n'a qu'un corps, et n'a autre chose que ce qu'a le moindre homme du grand et infini nombre de nos villes, sinon l'avantage que vous lui faites pour vous détruire. D'où a-t-il pris tant d'yeux, dont il vous épie, si vous ne les lui baillez ? Comment a-t-il tant de mains pour vous frapper, s'il ne les prend de vous ? Les pieds dont il foule vos cités, d'où les a-t-il, s'ils ne sont des vôtres ? Comment a-t-il aucun pouvoir sur vous, que par vous ? Comment vous oserait-il courir sus, s'il n'avait intelligence avec vous ? Que vous pourrait-il faire, si vous n'étiez receleurs du larron qui vous pille, complices du meurtrier qui vous tue et traîtres à vous-mêmes ? » La Boétie

Nous tenons notre permanence le vendredi matin de 10h à 12h, mais nous sommes également présent(e)s dans la semaine. Comme vous avez pu le constater les réunions sont nombreuses, les membres de notre équipe (de bénévoles) sont très souvent à l'extérieur. Il est nécessaire d'appeler avant de vous déplacer pour ne pas trouver porte close. Vous rencontrer échanger avec vous est important. Merci à tous ceux qui nous transmettent régulièrement des informations et nous font part de leurs attentes et réactions. Nous avons besoin de vous pour avancer. *L'équipe AME*